

**Département des
Pyrénées Orientales**

**COMMUNE DE BOMPAS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt et le 11 Juin

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses délibérations sous la présidence de Madame Laurence AUSINA, Maire

Date de la convocation : le 2 juin 2020

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs AUSINA Laurence, MALE Didier, ARANEGA Carmen, RUMEAU Jérôme, VIEGAS Marie –Josée, GUILLAUME Gilles, PICORNELL Marina, FRANCHET Jean-Francis, TEXTORIS Dominique, TREMOUILLE Arnaud, TROTIN Sylvie, CATHALA Jérôme, DARNER Marie, BEZAULT Alexandre, CAMPS Claude, MARY Bernard, FERRER Lucy, SERRIE Jean-Pierre, COLMENERO Carole, GUY Fernand, GONZALVEZ Colette, TILLOIS Pierre, LAFRANCAISE Yolande, MONELLS Christophe, MORELL Monique, GRIEU Alain, Brigitte LESIEUR, DE VOLONTAT Philippe

Absents excusés : Jean-Francis FRANCHET ayant donné procuration à Mme le Maire

M.CUGULLERE Michel ayant donné procuration à M. Philippe DE VOLONTAT

Secrétaire de Séance : Pierre TILLOIS

Objet : **2020/04/11** : Election du correspondant défense

Matière : **Affaires Générales**

Rapporteur : Maire

Exposé

Par circulaire du 26 Octobre 2001, le réseau des correspondants défense a été mis en place par désignation au sein de chaque conseil municipal d'un élu chargé des questions de défense. Ce correspondant a vocation à développer le lien Armée-Nation et son rôle est essentiel dans la sensibilisation des concitoyens aux thématiques de la défense. Il est l'interlocuteur privilégié des administrés et les autorités civiles et militaires du département et de la région.

Il appartient au Conseil Municipal de désigner le représentant élu de la commune.

Cette désignation se fait par vote au scrutin secret sur le candidat proposé par les différentes listes.

Les différents groupes ont été invités à déposer leur liste auprès de Mme le Maire. Seule la liste « DEMAIN BOMPAS » a déposé une liste d'un candidat titulaire et un candidat suppléant. Après avoir reçu les candidatures et procédé aux opérations de vote, est déclaré élu à l'unanimité par le Conseil Municipal:

Titulaire : Marie DARNER

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Vote :

Pour : 26

Abstention : 3 (M.MORELL, B.LESIEUR, A.GRIEU)

Contre : 0



Pour extrait certifié conforme

Mme le Maire

Laurence AUSINA